

Paru dans : Amir Biglari, Geneviève Salvan (éds), *Figures en discours*.  
Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan, 2016, 35-53.

## **Figures du mouvement fictif et opacité dans les textes narratifs<sup>1</sup>**

Denis Apothéloz

Université de Lorraine & ATILF (UMR 7118, CNRS et UL)

**RÉSUMÉ.** – Cette étude s'intéresse à la problématique du mouvement fictif telle qu'elle a été développée dans les sémantiques cognitives, notamment à la suite des travaux de L. Talmy. L'article comporte deux sections principales. La première présente la notion de mouvement fictif ainsi que les différentes figures auxquelles il peut donner lieu. Une attention particulière est portée au phénomène que A. Borillo a qualifié de « perception inversée ». La seconde section montre qu'une partie de ces phénomènes peut être décrite au moyen de la notion d'opacité telle qu'elle a été élaborée dans le champ de la philosophie du langage. L'auteur analyse l'opacité comme une dissociation entre « énonciateur » et « médiateur », et montre que quatre types de contenus sont particulièrement sensibles à l'opacité. L'article conclut par quelques considérations sur l'anaphoricité des expressions opaques et leur aptitude à refléter un point de vue.

C'est un fait bien établi que les idées de mouvement et de déplacement sont à l'origine de nombreuses figures de discours, et qu'elles possèdent une puissance de métaphorisation, et plus généralement de représentation, considérable. Il en va de même de l'espace. Bühler (1934) déjà avait observé ces phénomènes qui, ces dernières décennies, ont suscité un regain d'intérêt avec le développement des approches cognitives en sémantique.

Les analyses et réflexions présentées dans cet article sont assez éloignées des approches rhétoriques de la figuration. Elles s'intéressent plutôt à la dimension énonciative et cognitive des figures, à leur implication dans la manipulation des points de vue, y compris celui de l'interprétant, et à d'autres phénomènes semblables. L'un des objectifs sera ici de montrer l'intérêt qu'il peut y avoir à rapprocher certains de ces phénomènes de la notion d'opacité telle qu'elle a été développée dans le champ de la logique et de la philosophie du langage.

On commencera par une présentation générale de la notion de déplacement fictif. L'exposé ci-dessous s'inspire assez largement de Talmy (2000) et de Borillo (2012).

### **1. Principales figures du mouvement fictif**

Il n'y a en principe mouvement ou déplacement que d'une entité relativement à un lieu de référence ou à un environnement. Le même type de relation se rencontre lorsqu'il s'agit de localiser une entité dans l'espace, dans la mesure où la localisation se fait nécessairement par rapport à une autre entité. Pour désigner les deux termes de cette relation spatiale, nous

---

<sup>1</sup> Merci à M. Nowakowska, dont la lecture critique a permis de rendre beaucoup plus clairs certains passages de cet article.

utiliserons les expressions de *repéré* et de *repère*, que nous empruntons à Mondada (1994). Nous appellerons donc *repéré* l'entité qu'il s'agit de localiser, qui coïncide souvent avec celle qui est présentée comme étant en mouvement ; et *repère*, ce par rapport à quoi la localisation est opérée, ou ce par rapport à quoi le mouvement a lieu<sup>2</sup>. Vandeloise (1986 : 34) notait que, en général, et en quelque sorte par défaut, le repéré tend à être thématique et le repère rhématique ; que l'information concernant la position du repéré est nouvelle, celle concernant la position du repère, connue ; et que le repéré est généralement l'élément mobile, tandis que le repère est le plus souvent immobile.

On commencera par distinguer les cas où la figure du mouvement vise à rendre compte d'un « changement » au sens très général de ce terme (ce changement pouvant consister en un mouvement), des cas où elle n'est pas associée à un changement. Pour prendre deux exemples illustrant prototypiquement cette distinction, lorsqu'un auteur écrit, à propos de ce que voit un observateur depuis la fenêtre d'un train en mouvement, que *des petites maisons roses défilaient*, il décrit figuralemment un mouvement par ailleurs bien réel ; mais lorsque, décrivant un paysage, il écrit que *un pré descendait en pente douce vers la rivière*, il introduit la notion de mouvement pour décrire une configuration spatiale en elle-même statique. Dans l'un et l'autre cas, la figure du mouvement n'a pas la même fonction et obéit à des logiques différentes.

## 1.1. Expression d'un changement

Il convient ici encore de faire une distinction, selon que le changement relève ou non du mouvement.

### 1.1.1. Changement sans mouvement

Une figure fréquente du changement sans mouvement est celle qui se manifeste à travers l'idée d'apparition ou de disparition, lorsque ces phénomènes sont associés à une modification des circonstances dans lesquelles se trouvent l'observateur et/ou la chose observée ou perçue. Un exemple typique de cette situation est le cas où il est question d'apparition ou de disparition de la chose observée (le repéré) en raison d'une modification de la visibilité : passage du jour à la nuit (ou l'inverse), formation ou dissipation de brume ou de fumée, etc.<sup>3</sup>

- (1) [...] les crêtes bleutées flottaient sans plus toucher aucun sol ; elles **s'estompèrent, disparurent**, dissoutes, et la nuit se fit. (A. Jenni, 2011)
- (2) [...] à peine étions-nous arrivés au terme de notre équipée que le voile se déchira et qu'**apparut** en pleine clarté l'un de ces paysages par lesquels l'Auvergne du centre et du sud annonce déjà la Provence. (E. Montusès, 1996)

Une autre figure du changement sans mouvement est celle qui consiste à signifier un événement transitoire en conférant à cet événement une dimension spatiale. C'est ce qu'on observe dans les exemples suivants :

---

<sup>2</sup> Comme on sait, différentes expressions ont été proposées pour désigner les deux termes de cette relation : *figure vs ground* (Talmy, 1983), *trajector vs landmark* (Langacker, 1986), *cible vs site* (Vandeloise, 1986 ; Borillo, 1998), notamment. *Landmark* signifie d'ailleurs précisément « repère ».

<sup>3</sup> Les exemples présentés dans cet article proviennent pour l'essentiel d'un corpus constitué au gré de nos lectures. Certains ont également été trouvés grâce à la base de données textuelles FRANTEXT (<http://www.frantext.fr>) ou ont été recherchés explicitement sur internet.

- (3) Dès qu'elle se fut dressée sur le bout de son corps souple, noir et filiforme, un léger frémissement **parcourut** la peau de la grenouille. (Y.-A. Fontaine, 2001)
- (4) L'ombre de soupçon que le sous-chef croyait avoir vue **passer** dans les yeux **s'en était allée**. (É. Zola, 1890)
- (5) [...] un nouveau sanglot **courut** de ses reins à sa nuque. (É. Zola, 1890)
- (6) En montant, tout à coup, le bruit de la rivière des Galets qui nous accompagnait depuis le matin cessa. Un étrange silence m'**entoura** soudain et dura plusieurs minutes avant que je n'atteigne le village. (<http://rando21.free.fr/reunion-gr-r2/carnet-marla.php>)
- (7) Mais le bruit **tomba**, le train sortait du tunnel, la campagne pâle reparut, avec les arbres noirs qui défilaient... (É. Zola, 1890)

Dans (3), l'événement que constitue un frémissement est traduit spatialement sous la forme d'un *parcours* dans l'espace de la peau ; dans (4), l'expression momentanée du soupçon est traduite comme un *passage*, après quoi cette expression *s'en va* ; dans (5), un sanglot est décrit comme un phénomène qui *court* à travers une partie du corps ; dans (6), l'advenue d'un silence est représentée comme un état qui *entoure* celui qui le perçoit ; et dans (7), un bruit diminuant d'intensité est décrit comme *tombant*. Tous ces mouvements sont autant de façons de traduire figurativement un événement, en lui conférant d'une manière plus ou moins conventionnelle un déploiement spatial. L'espace de ce déploiement est ainsi traité comme un repère, pour un événement qui constitue le repéré.

### 1.1.2. Changement avec mouvement

Il s'agit typiquement de la situation où l'observateur est lui-même en mouvement, ou se trouve sur un support en mouvement, et se déplace dans un environnement statif. La figure consiste alors à attribuer le mouvement (et plus généralement le changement) à l'environnement et non à l'observateur qui s'y déplace. Cette manœuvre revient, de fait, à représenter ce que perçoit l'observateur et non la réalité « objective ». Borillo (2012) utilise l'expression de « perception inversée » pour décrire ce phénomène. Le mouvement n'est pas alors à strictement parler fictif : il y a bel et bien mouvement, mais il est transféré de l'entité mobile à l'environnement où se meut cette entité. Cette « inversion » revient à traiter le repère comme un repéré, et le repéré comme un repère.

Cette figure du mouvement peut se traduire de plusieurs manières. Les principales sont les suivantes :

- (i) un défilement : *défiler, se succéder, passer...*
- (ii) un rapprochement / un éloignement : *se rapprocher, venir vers, s'éloigner...*
- (iii) un changement de grandeur (grossissement / rapetissement, élargissement / rétrécissement, etc.) : *grossir, grandir, rapetisser, diminuer, s'amenuiser, s'élargir, se rétrécir...*
- (iv) une apparition / une disparition : *apparaître, surgir, émerger, se dresser, disparaître, s'effacer, s'estomper, se fondre...*

Les exemples ci-dessous illustrent chacun de ces cas :

- (8) [...] des maisons roses et vert clair **défilaient** comme des instantanés dans le cadre de la fenêtre. (S. Márai, 1930, trad. 2012)

- (9) Maintenant les plaines de Transylvanie s’ouvraient devant moi, et les montagnes **s’éloignaient** à droite et à gauche. [...] En moins d’une heure, nous traversâmes deux villages considérables [...]. (A. Montémont, 1836)
- (10) Ils débouchèrent au triple galop sur une plage au sable d’or. [...] Une longue silhouette devant l’océan moutonnant s’était retournée à l’arrivée des cavaliers. Floris et Baptistine galopaient dans l’eau salée. [...] La silhouette **grossissait** à vue d’œil. C’était un homme, torse nu. (J. Monsigny, 2009)
- (11) [La scène se passe sur un bateau]  
Quand, au loin, à la limite des flots verts, **surgirent** les rochers blancs de Douvre, il n’avait encore rien décidé. (V. Nabokov, trad. franç. 1990)

Dans le cas (iii), illustré par l’exemple (10), une distinction supplémentaire pourrait encore être faite. Dans cet exemple, en effet, l’entité stative (l’homme sur la plage) n’est pas intrinsèquement changeante. Le changement qu’indique le verbe *grossissait* traduit seulement le point de vue des deux cavaliers s’approchant de l’homme<sup>4</sup>. Cependant, il en va différemment dans des formulations comme les suivantes :

- (12) Le chemin **se rétrécit**, la pente du terrain **se fit plus raide** et la forêt s’annonça par une clairière où paissaient des chèvres et des porcs. (M. Duras, 1950)
- (13) Peu à peu le ravin **s’élargissait** et **s’aplanissait** ; nous sortions de la gorge, et nous marchions maintenant sans bruit sur un gazon ras [...]. (J. Gracq, 1951)

Dans ces extraits, les changements signifiés par les verbes en gras traduisent, comme plus haut, le fait qu’un observateur se déplace par rapport à un environnement statif (un chemin, un ravin). Cependant ils indiquent aussi que cet environnement n’est pas homogène, qu’il varie au fur et à mesure qu’on le parcourt. Ainsi, dans (12), l’indication selon laquelle le chemin *se rétrécit* ne signifie pas que l’observateur s’éloigne du chemin (ce qui pourrait être le cas dans un autre contexte), mais qu’il suit un chemin dont la largeur varie. Le point commun à ces deux situations – d’une part à (10), d’autre part à (12)-(13) – est que la description que donnent les verbes traduit le fait qu’un observateur mobile se déplace dans un environnement statif. Mais dans un cas, cet environnement est traité comme un tout inanalysé, dans l’autre il est traité comme une configuration spatiale présentant une certaine variation<sup>5</sup>.

Hors contexte, de telles formulations peuvent parfois être ambiguës. Ainsi, un énoncé comme *la foule des fuyards devenait plus dense* peut servir à décrire deux situations au moins : ou bien une foule en train de fuir et de se rassembler en un certain lieu ; ou bien ce que voit un observateur mobile se déplaçant par exemple sur une route sur laquelle une foule elle-même se déplace en sens inverse. Il n’y a à proprement parler figure que dans le second cas, où l’indication de la modification de la densité de la foule est une façon de signifier le déplacement de l’observateur, comme dans l’extrait suivant (comparable à cet égard à (12)-(13) ci-dessus) :

- (14) La rue qui menait à la gare était jonchée d’éclats de verre, de branches cassées. [...] À un moment, il leur fallut contourner un énorme entonnoir. C’est à cet endroit que la foule des fuyards **devenait plus dense**. (A. Makine, 1995)

<sup>4</sup> Le point de vue des deux cavaliers sur l’entité en direction de laquelle ils se dirigent est également traduit par les deux expressions *une longue silhouette* et *un homme, torse nu*. Très clairement, ces expressions indiquent ici le dévoilement progressif d’une certaine réalité au fur et à mesure qu’on s’en approche. Nous revenons plus loin sur cet exemple.

<sup>5</sup> Sur cette question, voir aussi Vuillaume (2012).

Le cas (iv) (apparition / disparition) peut donner lieu à des formulations passablement indirectes, où l'idée d'apparition ou de disparition elle-même est implicite. L'exemple suivant est tout à fait remarquable à cet égard :

- (15) Chacun sur une rive, et les courants rapides entre eux, ils marchèrent parallèlement, leurs images réfléchies se joignant au centre même de la rivière unie comme un miroir. [...] Autour d'eux, les bois semblaient à chaque pas épaissir encore leurs profondeurs noires, l'eau resserrée entre ses berges élevées prenait la transparence fluide de la nuit. Un pont de bois rustique, fait de troncs grossièrement ajustés, **joignit** les deux rives et l'un derrière l'autre ils pénétrèrent au cœur de la forêt. (J. Gracq, 1938, in Barceló et Bres, 2006 : 37)

Dans cet extrait, l'expression *un pont de bois rustique [...] joignit les deux rives* suggère que les deux protagonistes, marchant de part et d'autre de la rivière, ont aperçu soudain un pont, qui leur a permis de se rejoindre. Le choix du passé simple est ici hautement significatif : ce temps verbal, en raison de sa perfectivité, présente la proposition <un pont rejoindre les deux rives> non comme la description d'un état, d'une existence (ce que ferait un imparfait), mais comme un événement, un surgissement. Il en résulte, compte tenu de notre connaissance du monde (un pont ne vient pas à exister instantanément), que la forme verbale *joignit* elle-même implique l'information selon laquelle les deux protagonistes sont en train de se déplacer et découvrent soudainement l'existence du pont en question. En un mot, elle nous donne leur *point de vue*. Et c'est ici l'aspect verbal (i.e. la perfectivité du passé simple) qui est responsable de cet effet de sens<sup>6</sup>.

## 1.2. Absence de changement

Que des configurations spatiales parfaitement statives – avec repéré, repère et observateur statifs –, puissent être décrites en utilisant des moyens lexicaux généralement associés à l'idée de mouvement ou de déplacement, est un fait observé depuis longtemps. Le mouvement est alors purement virtuel, comme dans les exemples suivants :

- (16) Les maisons, tassées, renflées, **avançaient** leurs auvents comme « des ventres de femme grosse », selon l'expression du peintre, **penchaient** leurs pignons en arrière, **s'appuyaient** aux épaules les unes des autres. (É. Zola, 1873)
- (17) [...] une bibliothèque basse **court** le long de la muraille. (A. Daudet, 1876)
- (18) Et devant, dans un pré qui **longeait** le remblai, elle vit un cheval. (A. Makine, 1995)
- (19) En face, sur l'autre rive, le parc de Battersea **aligne** des arbres le long du fleuve qui **s'étire** avant d'**envelopper** la cité de ses méandres. (P. Morand, 1933)
- (20) [...] les boutiques rouges, avec leurs becs de gaz allumés, **trouaient** les ténèbres, le long des maisons grises. (É. Zola, 1873)
- (21) La partie méridionale est traversée par l'Apennin septentrional, qui **envoie des ramifications** sur presque tout le duché. (*Dictionnaire de géographie universelle*, 1829)
- (22) Le jardin **descendait** vers un étang et, sur les côtés, d'épaisses futaies m'abritaient des regards. (S. de Beauvoir, 1963)
- (23) Tulle est une ville de vallée qui **s'étire** le long de sa rivière, la Corrèze. Un aimable soleil **dévalait** les pentes des collines et **ricochait** sur les toits d'ardoise. (M. Genevoix, 1959)

---

<sup>6</sup> Geneviève Salvan nous fait observer que cet exemple pourrait être traité comme une hypallage verbale.

Dans plusieurs de ces extraits, le verbe utilisé crée l'illusion d'un regard parcourant une configuration spatiale : ...*longeait le remblai*, ...*aligne des arbres*, ...*descendait vers un étang*, ...*s'étire le long de sa rivière*. Il en résulte une temporalité interne et, du moins dans certains cas, une directionnalité du mouvement (Langacker 1987). Ainsi, *un jardin descendait de la maison vers l'étang* ne donne pas la même représentation que *un jardin montait de l'étang vers la maison*. On notera que la distinction entre repéré et repère est problématique dans certaines de ces formulations. Prenons la première phrase de (23). D'une part, le texte décrit et localise la ville de Tulle par rapport à une rivière. Dans cette relation spatiale et thématique, Tulle est le repéré et la rivière le repère. Mais, d'autre part, la manière dont la relation spatiale entre ces deux termes est représentée (*qui s'étire le long de*) revient à imaginer un parcours visuel sur ces deux entités. De telle sorte qu'on pourrait considérer que ce qui se « déplace » ici, c'est le point que fixe un regard virtuel effectuant ce parcours. Ce point mobile aurait alors le statut de repéré par rapport aux entités parcourues (la ville et la rivière), qui fonctionnent dès lors comme repères.

Il ne fait aucun doute que ces formulations « animent » la description. De surcroît, elles rapprochent les énoncés descriptifs d'énoncés proprement narratifs (elles « narrativisent » la description). Cependant, comme l'a noté Borillo (2012), elles n'en sont pas pour autant subjectives : elles ne sauraient rendre compte de la spécificité d'un point de vue, comme le font les exemples de perception inversée donnés sous 1.1.2. Elles traduisent plutôt des propriétés générales de la perception, notamment visuelle : principalement, le fait que le regard ne puisse pas capter instantanément une totalité comme le fait un appareil photographique, mais soit astreint à un balayage, d'où les notions de parcours et de temporalité. Elles traduisent également la manière dont ces propriétés sont représentées, et donc catégorisées, dans la langue. En un mot, elles ont une dimension phénoménologique<sup>7</sup>.

Il est intéressant de noter que dans certains cas, ces formulations valent pratiquement pour des énoncés présentatifs. Écrire, par exemple, qu'*une bibliothèque basse court le long de la muraille*, peut être une façon de dire qu'*il y a* une bibliothèque basse *contre* la muraille, ou que *contre* de la muraille *se trouve* une bibliothèque basse... Ces paraphrases suggèrent que l'un des rendements des verbes de mouvement ou de déplacement dans ce type de contexte est d'éviter la répétition d'expressions verbales sémantiquement peu variées exprimant l'existence ou la perception (comme : *il y avait X*, *X se trouvait*, *X était situé*, etc., *on voyait X*, *on apercevait X*, *on distinguait X*, etc.). Dans le tableau ci-dessous, les formulations de la colonne droite peuvent être considérées comme des versions « animées » de celles de la colonne gauche.

contre la muraille <i>se trouve</i> une bibliothèque	⇒ une bibliothèque court le long de la muraille
un pré qui <i>était situé</i> le long du remblai à partir duquel <i>il y a</i> des ramifications	⇒ un pré qui longeait le remblai ⇒ qui envoie des ramifications
<i>il y avait</i> un aimable soleil sur les pentes des collines	⇒ un aimable soleil dévalait les pentes des collines

Un cas un peu particulier est celui d'entités comme les cours d'eau, les routes, les chemins, les escaliers et autres voies de circulation. Parce qu'elles sont associées à un *trajet*,

<sup>7</sup> La perception dont il est question ici n'est pas séparable de la catégorisation et comporte donc une dimension cognitive. Pour désigner cette combinaison de perception et de cognition, Talmy (2000) a forgé en anglais le néologisme de *ception* (hyperonyme de « perception » et « conception »). Sur cette question, voir aussi Barbéris (1997). Sur l'importance de la notion de parcours dans les descriptions en général, voir Apothéloz (1983) et Reuter (1998).

ces entités sont souvent traitées comme impliquant la notion de déplacement. Cette propriété se reflète dans les verbes utilisés pour les décrire : *monter, grimper, descendre, aller de... à..., courir, couler, traverser, s'étirer, serpenter, sillonner, parcourir, longer, border, suivre, côtoyer, plonger, pénétrer, s'enfoncer, sortir, quitter, s'éloigner, atteindre, rejoindre, se rapprocher, se jeter*, etc. Dans la description des cours d'eau et de leur trajet, l'idée de déplacement est davantage motivée (il y a effectivement de l'eau qui se déplace), de telle sorte que le déplacement peut difficilement y être considéré comme totalement virtuel :

- (24) Le ruisseau Gaudissart **coule** un bon moment sur les herbes couchées, puis il **commence à s'enrager** contre les rochers, et, à la fin, il **s'enfonce** dans la colline. Il **a tranché** de grands bancs de pierre, il **est descendu** au fond de la colline, il est là, dans une nuit grise, à ronronner. C'est son nid. (J. Giono, 1930)

Les deux passés composés (*il a tranché, il est descendu*), à signification clairement résultative ici (ils réfèrent à la même temporalité que le verbe au présent – *il est là* – qui les suit immédiatement), ajoutent encore davantage de temporalité dans cette description et en font pratiquement une narration. L'événementialité consiste dans le trajet que parcourt l'eau de ce ruisseau (ou une molécule imaginaire de cette eau), et la succession des environnements que ce parcours donne à voir.

Pour les voies de circulation, le verbe choisi peut refléter un point de vue – par exemple celui de l'observateur qui s'y déplace. À quelques exceptions près, ce même lexique verbal sert plus généralement à décrire les configurations linéaires ayant une structure de ruban, qu'il s'agisse d'objets naturels ou d'artefacts : clôtures, murs, haies, colonnades, etc.

## 2. La notion d'opacité

Une différence importante existe entre les mouvements virtuels illustrés par les exemples (16) à (23), et les faits de perception inversée examinés plus haut. Dans le premier cas, le verbe employé peut certes avoir un rapport avec certaines propriétés de l'appareil perceptif, et traduire quelque chose de la forme ou de l'orientation de la configuration spatiale décrite (allongée, penchée, etc.). Mais son rapport à la perception s'arrête là. Tandis que dans le second cas, la perception devient elle-même un événement narratif et est *attribuée* à un sujet. Ainsi, lorsque Zola, décrivant une scène dans un train roulant dans un tunnel, écrit :

- (25) Mais le bruit tomba, le train sortait du tunnel, la campagne pâle reparut, avec les arbres noirs qui défilaient... Moi, j'étais restée dans mon coin, raidie, collée contre le drap du dossier, le plus loin possible. (É. Zola, 1890)

...l'interprétant (le lecteur) comprend immédiatement que les verbes *tomba, reparut* et *défilaient* (et, à vrai dire, toute la séquence) indiquent ce que perçoit l'instance narratrice désignée par le pronom *moi* dans le second énoncé<sup>8</sup>. Si l'on considère qu'un des objectifs de toute description est de « *produire l'impression de voir* » (Reuter, 1998 : 35), alors on pourrait dire, à propos d'un exemple comme (25), que l'effet obtenu est de « *produire l'impression de voir à la place de* ».

Cependant, dans ce type de situation deux cas doivent être distingués :

a) Ou bien, comme dans (25), c'est l'instance narratrice elle-même qui rend compte de la façon dont le monde lui apparaît. Que cette instance soit un personnage, comme ci-dessus, ou qu'elle se confonde avec le narrateur, comme dans le cas d'un roman à la première

---

<sup>8</sup> Il ne s'agit pas d'un roman à la première personne : cet exemple est extrait d'une séquence de discours rapporté sur le mode direct.

personne, est ici non pertinent. Seul compte le fait que la perception rapportée soit celle d'un JE.

b) Ou bien la perception rapportée est celle d'une troisième personne. Il y a alors *attribution* à cette troisième personne, par l'instance narratrice (i.e. l'énonciateur), de certains états perceptifs. L'extrait suivant fonctionne entièrement selon cette logique d'attribution :

- (26) Le contrôleur au gros ventre et au képi mou leur souhaite bonne route ; le train parcourait des paysages saturés et pléthoriques, **une pelouse excessivement verte recouvrait une colline ; [...] des maisons roses et vert clair défilaient comme des instantanés dans le cadre de la fenêtre, à la porte de sa boutique au rideau de fer encore fermé un boulanger tendait des pains d'un mètre de long à quelqu'un dans une camionnette.** Les paysages comme les gens inconnus exercent souvent le même effet sur le voyageur, qui est envahi par l'illusion du déjà-vu. Il se détourna de la vitre avec un sentiment de malaise. (S. Márai, 1930, trad. 2012)

Comme on le constate, le déterminant indéfini (cf. *une pelouse...*, *des maisons roses...*, *un boulanger... dans une camionnette*) joue également un rôle décisif dans la subjectivité de cette description, qui se présente comme une énumération d'apparitions successives.

(25) et (26) donnent à voir un point de vue ; (25) et (26), à travers ce point de vue, prorogent l'information selon laquelle l'observateur est en mouvement. Mais dans (25), la description est pleinement assumée et prise en charge par l'énonciateur ; tandis que dans (26), elle ne fait sens que si elle est comprise comme attribuée à ce qu'on appellera ici un *médiateur*, c'est-à-dire un sujet de conscience qui s'interpose entre l'énonciateur et l'énonciataire (l'énonciataire étant ici le lecteur)<sup>9</sup>. Dans (26), ce médiateur est doublement représenté : d'une part, par le pronom de troisième personne pluriel *leur*, au début de l'extrait ; d'autre part, par le pronom de troisième personne singulier *il*, dans la dernière phrase. Plus exactement, les référents de ces deux pronoms sont en concurrence pour cette fonction de médiateur.

Ce phénomène d'attribution est relativement bien connu. La *focalisation interne*, dans la narratologie de Genette (1972), notion d'ailleurs beaucoup plus générale, inclut entre autres des phénomènes comme celui-ci. Mais il existe une notion plus spécifique rendant compte de ce qu'on observe dans (26) : c'est celle d'*opacité*, qui nous vient de la logique.

Rappelons qu'on doit cette appellation à Quine (1960), et qu'elle concerne à l'origine le problème de la référence<sup>10</sup>. Pour cet auteur, il y a référence opaque lorsqu'une expression référentielle, en raison de sa signification, ne traduit pas à propos du référent les connaissances de l'énonciateur, mais celles d'un autre sujet. L'un des exemples que commente Quine est le suivant :

- (27) Le commissaire est à la recherche du président du Conseil d'Administration de l'hôpital. (Quine, 1977 : 207)

Il faut imaginer que (27) est produit dans la situation suivante : la personne désignée par l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* a récemment été nommée à une autre fonction, celle de doyen, et n'exerce plus la fonction de président du Conseil d'Administration. Cette nouvelle situation est connue de l'énonciateur de (27), mais le commissaire dont il est question n'en a pas été informé. On observe alors que dans ces circonstances, (27) n'est vrai que si l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* est interprétée comme reflétant le point de vue du commissaire sur la personne

---

<sup>9</sup> Le terme de *médiateur* est emprunté à Desclés et Guentchéva (2000). Le terme d'*expérienceur* est parfois aussi utilisé pour désigner cette instance (Lawler 1977).

<sup>10</sup> Un demi-siècle plus tôt, le problème avait déjà été décrit par Frege (1892) sous l'appellation de *dénotation indirecte* ou *oblique*.

désignée, et non celui de l'énonciateur. C'est ce type d'expression que Quine qualifie d'*opaque* (elle est opaque parce qu'elle masque l'état des connaissances de l'énonciateur).

Il en irait différemment si (27) était énoncé dans un contexte de connaissance où l'énonciateur sait que le président du Conseil d'Administration de l'hôpital est un certain monsieur Dupont, et où le commissaire aurait confié à l'énonciateur qu'il recherchait M. Dupont, mais sans savoir que M. Dupont est président du Conseil d'Administration de l'hôpital. Dans cette autre situation, l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* ne pourrait que refléter le point de vue de l'énonciateur (et non celui du commissaire) sur le référent. Dans la terminologie de Quine, elle serait alors *transparente* (l'expression reflète l'état des connaissances de l'énonciateur).

À l'origine, la notion d'opacité visait principalement à montrer l'importance qu'il y a à distinguer, dans l'analyse logique des propositions, référence et signification (ou ce que Frege (1892) appelait respectivement *Bedeutung* et *Sinn*). C'est en effet la prise en considération de la signification – et non de la seule référence – qui permet par exemple de constater que dans la première situation imaginée ci-dessus, (27) n'est vrai que si l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* est interprétée comme reflétant le point de vue du commissaire. Autrement dit, dans certaines circonstances, substituer deux expressions par ailleurs coréférentielles peut modifier les conditions de validation de la proposition où figurent ces expressions. D'où la formule :

la dénotation d'une proposition *n'est pas toujours* sa valeur de vérité. (Frege 1971 : 113, les italiques sont de Frege)

Plusieurs linguistes ont abordé la question de l'opacité (e.g. Heringer 1969, Lawler 1977, Kleiber 1979 et 1981, Galmiche 1983, Fuchs 1994, Charolles 2002), tantôt pour analyser les problèmes interprétatifs qu'elle peut engendrer, tantôt pour en discuter certains points problématiques, notamment dans le cadre de la théorie de la référence. Cependant la notion d'opacité peut être élargie à toutes sortes de faits de discours, dont certains concernent le mouvement fictif. Et, contrairement à ce qui a parfois été écrit, le phénomène de l'opacité ne se limite pas aux expressions référentielles. Le choix d'un verbe, ou d'un temps verbal, peut être opaque. On l'a vu avec l'exemple (15) analysé plus haut, où le passé simple de *un pont de bois [...] joignit les deux rives* est opaque : la signification d'événement produite dans ce contexte par ce temps verbal n'est empiriquement plausible, et ne fait sens, que si elle est interprétée comme décrivant le point de vue d'un médiateur.

Comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (Apothéloz 2015), les types de contenus susceptibles de faire apparaître une dissociation entre l'énonciateur et un médiateur, et donc d'engendrer de l'opacité, sont peu nombreux. Ils concernent principalement :

- a) les états de connaissance
- b) les états de perception
- c) les attitudes
- d) le repérage énonciatif.

Les exemples que discutent Frege et Quine, comme d'ailleurs les exemples que commentent les logiciens qui abordent cette question, concernent en général le type a), que nous ne développerons pas ici. Les exemples qui ont été présentés comme des cas de perception inversée concernent le type b). Voici deux autres exemples relevant des états de perception, mais où l'opacité ne concerne pas le mouvement proprement dit :

- (28) [...] il y avait quelqu'un déjà qui était assis là. Tiburius le prit de loin pour une vieille femme comme il s'en trouve toujours d'assises dans les représentations de forêts sur les modèles pour le

dessin ; il voyait en effet **une blancheur** dans le sentier, qui lui semblait être un baluchon. Il marcha paisiblement dans la direction de **la chose**. (A. Stifter, trad. franç. 1943)

- (29) [Scène de comparution d'une fillette dans une cour d'assises]  
À présent, c'est le tour de l'enfant. Elle est propre et gentille ; mais on voit que l'appareil de la justice, ces bancs, cette solennité, **l'espèce de trône où sont assis ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus**, que tout cela la terrifie. (A. Gide, 1914)

Les expressions *une blancheur* et *la chose*, dans (28), visent manifestement à refléter ce que perçoit au loin le personnage nommé Tiburius. Cet exemple est proche de l'exemple (10) commenté plus haut, où ce qu'aperçoivent les deux cavaliers est d'abord catégorisé comme *une longue silhouette*, puis comme *un homme*. De même, les expressions *l'espèce de trône* et *ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus*, dans (29), traduisent la manière dont la fillette perçoit le lieu dans lequel elle vient d'entrer et les personnes qui s'y trouvent. L'usage qui est fait du déterminant démonstratif dans ce texte est caractéristique de ce que Bühler (1934) appelait la *déixis à l'imaginaire* (*Deixis am Phantasma*), c'est-à-dire une expression dont le composant déictique vise à refléter ce que perçoit un médiateur (ici, la fillette) dans son environnement immédiat.

L'opacité relevant des attitudes (type c) est celle qui se manifeste par des jugements de valeur et, de façon générale, par du lexique axiologiquement marqué. En voici deux illustrations :

- (30) [Il est question du marathonien Émile Zátopek]  
On se concerte en haut lieu où l'on tient Émile, c'est certain, pour un phénomène du socialisme réel. Donc il vaut mieux qu'on se le garde, qu'on se l'économise et qu'on ne l'envoie pas trop à l'étranger. Plus il est rare et mieux ce sera. Puis il serait vraiment dommage que sur un coup de tête, à l'occasion d'un de ces voyages il passe comme certains de l'autre côté, **l'immonde côté des forces impérialistes et du grand capital**. (J. Echenoz, 2008)
- (31) « Des canons ! des hommes ! des munitions ! » qu'ils exigeaient sans jamais en sembler las, les patriotes. Il paraît qu'on ne pouvait plus dormir tant que **la pauvre Belgique** et **l'innocente petite Alsace** n'auraient pas été arrachées au joug germanique. (L.-F. Céline, 1932)

L'expression de l'opacité à travers les attitudes est souvent associée à du discours rapporté, comme c'est le cas dans ces deux extraits. Dans (30), le médiateur est représenté par les expressions *on* et *en haut lieu*, façon de désigner les autorités politiques de la Tchécoslovaquie. Dans (31), il est représenté par l'expression *les patriotes*.

Quant à l'opacité qui relève du repérage énonciatif (type d), elle se manifeste principalement par l'usage d'expressions déictiques dans des contextes où est normalement attendue une expression anaphorique. Rappelons qu'on appelle *repérage énonciatif* l'ensemble des sélections opérées sur les expressions de la personne, de la localisation temporelle et de la localisation spatiale, en rapport avec le moi-ici-maintenant de l'énonciation. Il y a opacité quand le choix d'une expression de ce type est opéré non par rapport au moi-ici-maintenant de l'énonciateur, mais par rapport à un médiateur. Il en résulte alors des faits comme les suivants :

- (32) Enfin il annonça qu'il irait lui-même à la Préfecture prendre des informations, et les apporterait **dimanche prochain**, entre onze heures et minuit. (G. Flaubert, 1877, in Reichler-Béguelin 1997 : 144)
- (33) La grille de fer du couloir n'était plus fermée et il trouva facilement la galerie par laquelle on l'avait conduit **hier soir** jusqu'à la salle à manger. Mais il n'y avait là aucune porte qui eût pu donner sur d'autres pièces ; on n'y voyait que de vieux placards, pareils à ceux qu'il avait aperçus déjà **la veille au soir** à la lueur de la bougie. (A. Stifter, trad. franç. 1978)

Dans (32), le transfert inopiné du repérage énonciatif sur un médiateur (le personnage désigné par *il*), transfert qui se manifeste par l'utilisation de l'expression *dimanche prochain* en lieu et place de *le dimanche suivant*, est bien sûr favorisé par le fait que cette expression se trouve dans un contexte de discours rapporté. Il n'y a en revanche aucun contexte de ce type, dans (33), qui pourrait expliquer l'expression *hier soir*. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce même jour est désigné par l'anaphorique *la veille au soir* deux lignes plus bas !<sup>11</sup>

### 3. Bilan et conclusion

Il apparaît ainsi que, moyennant un contexte approprié, un grand nombre de faits linguistiques peuvent être déclencheurs d'une interprétation opaque, et que l'opacité s'apparente à une figure du discours. Mais quelles sont les conséquences de cette figure pour l'interprétant et pour le texte ? Pour répondre à cette question, nous examinerons brièvement trois problèmes : (a) celui de la cohésion textuelle, en particulier de l'anaphore ; (b) le jeu sur les points de vue ; et (c) les conséquences psychologiques de ce jeu pour l'interprétant.

(a) Au sens le plus général du terme, une anaphore est un mécanisme permettant de conserver et donc de proroger une information dans le cours d'un texte. Une expression anaphorique est donc une expression qui établit un lien interprétatif avec une information antérieurement produite. Les différentes ressources (grammaticales, lexicales) de ce mécanisme sont bien connues, même si certains linguistes n'utilisent le terme d'anaphore que pour des expressions qui prorogent une information référentielle<sup>12</sup>. Qu'avons-nous observé dans les cas de mouvement fictif que Borillo (2012) décrit comme exprimant une perception inversée ? La principale observation est que le déplacement d'une certaine entité est attribué à l'environnement dans lequel cette entité se déplace, alors que cet environnement ne peut être que statif (c'est en cela que le mouvement est « fictif »). Or, l'une des conséquences interprétatives de cette manipulation est qu'elle établit un *lien* entre ce qui est dit de l'environnement (à savoir qu'il se déplace, qu'il change) et certaines informations données antérieurement (qu'une certaine entité est en mouvement). On est donc fondé à voir dans ce lien, et donc dans cette forme de mouvement fictif, un fait d'anaphore. Ce raisonnement vaut aussi pour les formes les plus indirectes de cette figure, par exemple pour le passé simple de l'exemple (15) : *un pont de bois rustique... joignit les deux rives*. Parce qu'il est appliqué à une prédication intrinsèquement stative, et parce qu'il intervient dans un univers du discours où il est question de personnes se déplaçant le long d'une rivière, ce passé simple hérite de l'information selon laquelle un déplacement est en train d'avoir lieu. Il établit un lien avec cette information et, d'une certaine manière, la proroge et la confirme. Seule, d'ailleurs, la prise en compte de cette information permet de justifier le choix de ce temps verbal. C'est en cela qu'il est subjectif et qu'il transforme en médiateurs les deux personnes dont il est question dans cet extrait. Sans la prise en compte de cette information, le passé simple serait ici incohérent du point de vue aspectuel.

Dans les cas où l'opacité ne concerne pas le paramètre du mouvement, comme dans les exemples (28) à (33), une certaine information est également prorogée : c'est l'existence, dans

---

<sup>11</sup> À propos de cet usage particulier de la déixis, voir également Vuillaume (1993), Reichler-Béguelin (1997), Kleiber (2007), Barbéris (2009).

<sup>12</sup> Halliday et Hasan (1976 : 14) ont bien vu la portée générale de la notion d'anaphore, d'où cette définition : *it is simply the presupposition of something that has gone before, whether in the preceding sentence or not*. Il va de soi que nous utilisons ici le terme d'anaphore au sens où l'entendent les linguistes, non la rhétorique classique !

l'univers du discours, d'un sujet de conscience, d'une instance susceptible d'être traitée comme un médiateur. Ce présupposé relève lui aussi de l'anaphore.

(b) Nous avons également vu que l'opacité a pour conséquence de donner le point de vue d'une instance autre que l'énonciateur. Il en résulte que, de même que Jakobson voyait dans les déictiques des expressions qui embrayent l'énoncé sur l'énonciation, on pourrait considérer que les expressions opaques sont des *embrayeurs de point de vue* : elles embrayent le point de vue de l'énonciateur sur une autre instance, promue ainsi au statut de médiateur. Pour l'interprétant, cela se traduit par une sorte de « fenêtre » lui donnant accès au point de vue de cette instance autre (la plupart du temps, un personnage de la fiction narrative). Mais une question se pose alors : ce mécanisme escamote-t-il pour autant l'énonciateur, comme l'implique la notion d'opacité, du moins telle qu'elle a été pensée par les logiciens ? Il n'y a pas, à vrai dire, de réponse univoque à cette question. Dans les séquences de perception inversée, où le mouvement est attribué au décor, à l'environnement (alors que c'est l'observateur qui se déplace), il semble qu'il y ait bel et bien éclipse momentanée de l'énonciateur. Sa présence en tant qu'instance pilotant la description, et notamment les opérations de catégorisation lexicale, est court-circuitée par le médiateur. Quand l'opacité concerne les états de perception, il en va vraisemblablement toujours ainsi. Ce constat vaut également quand l'opacité concerne le repérage énonciatif. En revanche, il n'y a pas systématiquement éclipse de l'énonciateur quand l'opacité concerne les attitudes. On le voit avec les exemples (30)-(31) donnés plus haut. Certes, les expressions en gras de ces exemples visent à donner le point de vue d'un médiateur – dans (30), celui des autorités politiques de la Tchécoslovaquie communiste sur les pays « capitalistes » ; dans (31), celui des patriotes qui veulent reconquérir la Belgique et l'Alsace. Mais ces expressions ont également une dimension parodique et caricaturale. Le point de vue qu'elles traduisent n'est pas, à strictement parler, celui d'un médiateur sur une certaine réalité ; c'est plutôt celui qu'a l'énonciateur sur la façon dont le médiateur considère une certaine réalité (et, éventuellement, en parle). L'adjectif *pauvre* tel qu'il est utilisé dans le texte de Céline a d'ailleurs pratiquement lexicalisé cet emploi parodique : cf. une expression comme *le pauvre petit*, qui est systématiquement utilisée pour traduire parodiquement un point de vue autre que celui de l'énonciateur de cette expression.

(c) Cependant, dans les séquences où le médiateur éclipse l'énonciateur, un autre phénomène se produit. Il est, lui, plus spécifiquement psychologique et concerne l'interprétant. Le terme le plus adapté pour désigner ce phénomène est peut-être celui de *participation*, dans le sens de « fait de prendre part à quelque chose », ou « fait d'éprouver qu'on est partie prenante de quelque chose ». Quand il y a éclipse de l'énonciateur, en effet, l'interprétant d'une expression opaque participe, par le moyen de cette expression, aux états perceptifs et mentaux que la description attribue au médiateur. Il entre par la pensée dans l'espace perceptif et mental de ce dernier. Vue ainsi, l'opacité apparaît comme un puissant moyen de déclenchement de l'empathie.

## Références bibliographiques

- Apothéloz D. (1983), « Éléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », *Degrés*, n° 35/36, pp. b1-b19. Réédité in Reuter Y. (éd.), *La Description : théories, recherches, formation, enseignement*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998, pp. 15-31.
- Apothéloz D. (2015), « Référence opaque, manipulation des points de vue et textualité », in Ferrari A., Lala L., Stojmenova R. (éds), *Testualità. Fondamenti, unità, relazioni / Textualité. Fondements*,

- unités, relations / Textualidad. Fundamentos, unidades, relaciones*, Firenze, Franco Cesati, pp. 117-132.
- Barbérís J.-M. (1997), « Le sujet et sa praxis dans l'expression de l'espace : les énoncés de "mouvement fictif" », *Langages*, n° 127, pp. 56-76.
- Barbérís J.-M. (2009), « Les déictiques spatiaux dans la narration romanesque : cotexte, contexte et empathie », in Havu E., Härmä J., Helkkula M., Larjavaara M., Tuomarla U. (éds), *La langue en contexte. Actes du colloque « Représentations du sens linguistique IV »*, Helsinki, 28-30 mai 2008. Société Néophilologique, Helsinki, pp. 185-197.
- Barceló G.J., Bres J. (2006), *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- Borillo A. (1998), *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- Borillo A. (2012), « L'expression de déplacement fictif comme manifestation d'un discours narratif subjectif », in Saussure L. de, Borillo A., Vuillaume M. (éds), *Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens*, Berne, Peter Lang, pp. 45-58.
- Bühler K. (1934), *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion des Sprache*, Stuttgart, Lucius & Lucius. Trad. franç. : *Théorie du langage. La fonction représentationnelle*, Marseille, Agone, 2009.
- Charolles M. (2002), *La Référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z. (2000), « Énonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique », in Monod-Becquelin A., Erikson P. (éds), *Les Rituels du dialogue*, Nanterre, Société d'Ethnologie, pp. 79-112.
- Frege G. (1892), « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, Bd. 100/1, pp. 25-50. Trad. franç. : *Sens et dénotation*, in Frege G., *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 102-126.
- Fuchs C. (1994), *Paraphrase et énonciation*, Gap/Paris, Ophrys.
- Galmiche M. (1983), « Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence », *Langue française*, n° 57, pp. 60-86.
- Genette G. (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- Halliday M.A.K., Hasan R. (1976), *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- Heringer J.T. (1969), « Indefinite noun phrases and referential opacity », in Binnick R.I., Davison A., Green G.M., Morgan J.L. (éds), *Papers from the 5<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society*, Chicago, University of Chicago, pp. 89-97.
- Kleiber G. (1979), « À propos de l'ambiguïté référentielle Transparence / Opacité », *Travaux de linguistique et de littérature*, XVII/1, pp. 233-250.
- Kleiber G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Université de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique.
- Kleiber G. (2007), « Des démonstratifs mémoriels aux démonstratifs de point de vue », in Begioni L., Muller C. (éds), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, pp. 373-392.
- Langacker R.W. (1986), « Abstract motion », *Proceedings of the Twelfth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 445-471. Trad. franç. : « Mouvement abstrait », *Langue française*, n° 76, 1987, pp. 59-76.
- Lawler J. (1977), « Quelques problèmes de référence », *Langages*, n° 48, pp. 100-119.
- Mondada L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir*, Lausanne, Université de Lausanne.
- Quine W.v.O. (1960), *Word and Object*, Cambridge, The M.I.T. Press. Trad. franç. : *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1997), « Le repérage spatio-temporel dans le discours rapporté : remarques sur les règles et les emplois », in Bogacki K., Giermak-Zielińska T. (éds), *Espace et temps dans les langues romanes*, Varsovie, Institut de Philologie romane de l'Université, pp. 137-150.
- Reuter Y. (1998), « La description en questions », in Reuter Y. (éd.), *La Description : théories, recherches, formation, enseignement*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 33-59.
- Talmy L. (1983), « How language structures space », in Pick H., Acredolo L. (eds), *Spatial orientation: theory, research and application*, New York, Plenum, pp. 225-282.
- Talmy L. (2000), « Fictive motion in language and "ception" », in Talmy L., *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 1, chap. 2, Cambridge, The MIT Press, pp. 99-175.

- Vandeloise C. (1986), *L'Espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Seuil.
- Vuillaume M. (1993), « Le repérage temporel dans les textes narratifs », *Langages*, n° 112, pp. 92-105.
- Vuillaume M. (2012), « D'où vient l'ambiguïté de *La route s'élargit ?* », in Saussure L. de, Borillo A., Vuillaume M. (éds), *Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens*, Berne, Peter Lang, pp. 117-131.